

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CAP-SOLEIL

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE CAP-SOLEIL

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 13 janvier 2026
au local 212 de Cap-Soleil 2**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bergeron, Pascal	Représentant des parents
Bernard, Louise	Représentante des parents
Côté, Louis-Philippe	Directeur adjoint
Drouin, Steeve	Directeur
Fares, Fahima	Représentante des parents
Lapierre, Sophie	Représentant du service de garde
Légaré, Sophie	Représentante des professionnels
Maheux, Jean-Philip	Parent substitut
Navay, Christina	Représentante des enseignants
Novas, Diana	Parent visiteur
Parent, Véronique	Représentante des enseignants
St-Jean, Mélissa	Représentante du personnel de soutien

ÉTAIENT ABSENTS

Ouedraogo, Victoria	Représentante des parents
Beauregard-Bouchard, Alexandra	Représentante des parents

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP 61)

Ouverture de la rencontre à 19 h.

M. Pascal Bergeron, président, souhaite la bienvenue et bonne année à tous et valide le quorum.

2. Période de questions du public

Une autre période de questions sera ouverte en fin de rencontre pour le public.
Personne de l'assemblée n'a de questions et aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pascal présente l'ordre du jour mais sans en faire la lecture précise; les membres l'ayant tous reçu par courriel et ayant pu en prendre connaissance. Madame Mélissa St-Jean propose l'adoption de l'ordre du jour.

4. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025

M. Pascal présente le procès-verbal.

Madame Sophie Lapierre propose l'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025.

CE 25-26-19

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 26 novembre 2025

Aucun suivi à faire, car tout ce qui se trouve au procès-verbal a déjà été mis en application.

6. Correspondance et dépôt de documents

Un document est présenté par M. Steeve avec les critères et modalités d'inscription d'un élève dans son école de bassin ou pas. Une lettre doit être remise au président de l'assemblée, M. Pascal. Cette lettre est envoyée à tous par courriel et présentée sommairement par M. Steeve. Le but de cette action, est la présentation de la lettre et ses critères.

7. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement-capsules 1,3,4 (LIP 53)

Des capsules à regarder sur les rôles et des suggestions sur le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

8. Adoption des modifications aux règles de fonctionnement du service de garde-semaine de relâche (LIP 77.2)

Les loisirs Brio offrent des activités pour la semaine de relâche et les élèves de notre école sont priorités. Le service de garde à l'école Cap-Soleil n'est donc plus offert durant la semaine de relâche. Les parents des classes perspectives devront être informés qu'il n'y a pas de TES qui sont engagés durant la semaine de relâche par les loisirs Brio pour les élèves autistes.

Madame Louise Bernard propose l'adoption des modifications aux règles de fonctionnement du service de garde durant la semaine de relâche.

CE 25-26-20

Adopté à l'unanimité

9. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option pour l'année 2026-2027 (LIP 86)

Le statut quo est proposé par M. Steeve, car il n'y a aucun changement sur la grille-matières pour 2026-2027.

Un parent demande pourquoi il n'y a pas de musique au préscolaire. M. Steeve explique que c'est un choix école qui est proposé aux membres du conseil d'établissement pour adoption.

Un autre parent demande si c'est possible d'ajouter plus de périodes en math par exemple, si c'est un besoin généralisé. Monsieur Drouin explique que c'est possible.

Le président demande s'il y aurait un avantage avec de l'anglais intensif. M. Steeve explique que c'est un choix pour chaque école.

La grille des matières est adoptée par madame Fahima Fares.

CE25-26-21

Adopté à l'unanimité

10. Approbation des règles de conduite de l'école (LIP 76)

L'ajout de la nouvelle règle ministérielle du vouvoiement est mentionné.

Les règles de conduite de l'école sont présentées avec les changements apportés dans le document d'informations générales et règles de conduite 2025-2026..

Un parent demande comme question comment se passe le vouvoiement. M. Steeve précise que c'est une sensibilisation et un rappel doux qui est fait aux élèves. C'est plus utilisé comme un moyen éducatif. Jamais l'école n'ira dans le côté punitif.

Une autre question est demandée par Mme Sophie sur l'utilisation de la montre intelligente comme appareil numérique. M. Steeve explique que c'est défendu, celle-ci est considérée comme un appareil numérique.

Les règles de conduites de l'école sont adoptées par M. Jean-Philip Maheux.

CE 25-26-22

Adopté à l'unanimité

11. Mot de la responsable du service de garde

Il y a une pénurie de personnel au service de garde. Un jumelage des groupes est fait. Ceux qui dînent et ceux qui jouent dehors. Tout va bien sinon.

12. Mot de la représentante au comité de parents

La représentante au comité de parents, madame Bernard n'a pas de commentaire à ajouter.

13. Deuxième période de questions du public

Madame Fahima Fares demande à quel moment il y aura les activités parascolaires pour l'hiver 2026. M. Steeve mentionne que l'offre des activités parascolaires sera envoyée dans quelques jours à l'ensemble des parents. Il y a des offres qui sont plus difficiles à obtenir à cause de la pénurie de personnel. Le football par exemple, c'est plus difficile d'avoir des entraîneurs qualifiés. Si nous trouvons des entraîneurs, il y aura une équipe de football.

Madame Novas demande pourquoi il n'y a pas d'anglais pour le préscolaire et M. Steeve mentionne qu'il n'y en a pas de prévu au régime pédagogique.

14. Mot de la direction et membres du personnel

M. Steeve parle des activités de santé globale au niveau du ski de fond qui sont commencées, du CrossFit, des randonnées de printemps à venir et la course de la direction.

De plus, monsieur Drouin mentionne que l'école a maintenant une secrétaire ainsi qu'une secrétaire d'école. La pénurie de personnel est encore présente.

L'enseignante Mme Véronique mentionne que le ski de fond est commencé pour les élèves de la 3^e à la 6^e année. De plus, pour initier les nouveaux élèves arrivants, une journée de familiarisation en ski de fond a été faite le 18 décembre dernier pour permettre à ces élèves une première tentative en ski de fond. Les 4^e années écrivent en ce moment un récit et ils iront très prochainement au Musée national des beaux-arts de Québec. Pour ce qui est des classes de 6^e année, celles-ci sont dans leur séquence d'écriture d'un texte informatif, plus précisément un journal. Pour amorcer leur travail, ils ont eu la visite d'un journaliste sportif qui a parlé de son métier. Finalement, les classes de 6^e année ont été des lecteurs de nouvelles du pôle Nord avant Noël. Pour la classe de madame Marie en 5^e, ses élèves ont écrit des contes de Noël avec la classe de 2^e année madame Catherine. Aussi, les élèves de la classe de madame Mélanie en 5^e année, ont fait de la correspondance avec une classe de 1^{ère} année en écrivant des lettres de lutins. Finalement, la classe de 5^e/6^e en perspective commence une nouvelle série de livres pour stimuler la lecture de ses élèves. Les élèves participeront aussi à un projet sur les océans avec l'école en réseau.

15. Mot de la présidence

Monsieur Bergeron n'a rien de plus à ajouter.

16. Levée de la séance

Monsieur Jean-Philip Maheux propose la levée de l'assemblée.

CE 25-26-23

Approuvée à l'unanimité

Pascal Bergeron

Signature de la présidence

Véronique Parent

Signature de la secrétaire